

AFFAIRE N° 36

CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIOCULTUREL DE LA BRETAGNE
COMPRENANT UNE SALLE MULTIMEDIA ET UNE SALLE POLYVALENTE
(1ERE TRANCHE DES TRAVAUX)

APPROBATION DU PROJET

AUTORISATION DE PASSER UN MARCHÉ D'ETUDES

AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX

André BOURGIN donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique d'animation des écarts, la Municipalité projette la réalisation d'un Centre Socioculturel à la Bretagne, sur le terrain cadastré section BR n° 924 situé au carrefour de la Rue Gabriel Macé et de la Rue des Routiers, comprenant :

- une salle multimédia de 250 places,
- une salle polyvalente de 400 m2 (y compris locaux de service),
- une bibliothèque de 300 m2,
- un C.A.S.E. de 400 m2,
- un foyer de Troisième Age de 60 m2.

La réalisation de la première tranche de cette opération comprenant la salle polyvalente et de la salle multimédia, a été programmée en 1990-1991.

La maîtrise d'oeuvre de cette opération a été confiée à l'Architecte J. HOAREAU, assisté des Bureaux d'Etudes SET.OI et COTEL.

Le coût prévisionnel de la première tranche s'élève à 7 850 000 F (y compris honoraires et révisions de prix).

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser :
 - * à passer un marché de maîtrise d'oeuvre avec le groupement HOAREAU, SET.OI et COTEL pour la réalisation de la première tranche de ce Centre Socioculturel ;
 - * à lancer l'appel d'offres pour l'exécution des travaux ;
 - * à passer des marchés avec les entreprises retenues par la Commission chargée de l'ouverture des plis ;
 - * en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

AVIS DES COMMISSIONS

Les Commissions CULTURE ET SPORTS, TRAVAUX ET APPELS D'OFFRES, FINAN-
CES, et AFFAIRES GENERALES ET SOCIALES émettent un avis favorable.

M. GERARD M. : Je me félicite de voir Monsieur BOURGIN reprendre mon programme électoral. Mais, Le coût prévisionnel de la première tranche des travaux -7 850 000 F- me semble un peu trop élevé. Je me demande si, pour pallier le retard, vous ne tombez pas dans le grand luxe. Vous pourriez faire davantage avec moins d'argent.

LE MAIRE : Nous allons vous donner quelques explications sur ce projet.

M. FOURNEL D. : Monsieur VITRY va vous afficher le plan. Le montant des travaux pour la première tranche comprenant une salle multimédia et une salle polyvalente, peut en effet paraître élevé. Mais, les surfaces construites sont elles-mêmes très importantes. La salle polyvalente représente plus de 400 m² avec toutes ses annexes ; la salle multimédia -qui se trouve en superposition- a la même surface. De plus, les aménagements de la salle multimédia sont particulièrement onéreux.

La somme de 7 850 000 F n'est donc pas énorme par rapport à la superficie de la construction qui est de 900 m².

LE MAIRE : Il s'agit d'un projet global.

M. GERARD M. : En gros, cela représente tout de même environ 10 000 F le mètre carré. C'est relativement cher.

LE MAIRE : En divisant 7 000 000 par 900, nous obtenons 8 000 F environ par mètre carré.

M. FUMA S. : Mais, ce Centre Socioculturel sera le pôle attractif de la Bretagne. De plus, par la suite, une bibliothèque de 300 m², un C.A.S.E. de 400 m² et un foyer de 60 m² vont se greffer sur ce Centre.

M. GERARD M. : Je me demande s'il s'agit d'une bonne formule. Un Centre Socioculturel devrait comprendre une grande salle commune et quelques locaux annexes tels qu'un foyer de 60 m² pour les personnes âgées. Cette formule permettrait aux habitants de disposer de la grande salle suivant une programmation bien précise. Ce serait un investissement beaucoup plus logique et rentable.

Ne serait-il pas plus intéressant de construire de petites bibliothèques dans différents quartiers de la Bretagne ?

LE MAIRE : Il faut savoir que soixante Bibliothèques Centres Documentaires seront mis en place et animés dans toutes les écoles de Saint-Denis. Mais, cela ne suffit pas. Il faut des bibliothèques plus conséquentes.

Il est vrai que nous avons associé ici plusieurs projets. Mais, la salle multimédia sera équipée de moyens audiovisuels pour les spectacles, alors que la salle polyvalente aura une vocation multiple. Nous prévoyons de l'insonoriser, car de nombreux habitants des écarts et de Saint-Denis sollicitent de la Municipalité la mise à disposition de salles pour des bals ou des repas.

Ce quartier est en plein développement. Nous avons donc des projets d'urbanisation importants pour répondre aux besoins de la Bretagne de demain.

Par ailleurs, je tiens à souligner que la salle multimédia est subventionnée à 60 % environ.

Je donne la parole à Monsieur BOISSIER.

M. BOISSIER G. : Les salles multimédias correspondent à un programme départemental et régional, mis en oeuvre avec l'aide de l'Etat et du Ministère des Affaires Culturelles. Ce type d'équipement est soumis à des normes. Les salles ont, en effet, une fonction bien précise, à savoir : les projections aussi bien vidéos que cinématographiques. Il n'est donc pas pensable aujourd'hui d'équiper une salle en matériels audiovisuels pour un montant inférieur à 1 000 000 F.

M. GERARD M. : A une époque, la subvention était plafonnée à 600 000 ou 800 000 F.

LE MAIRE : Non. En fait, la salle multimédia et la salle polyvalente peuvent poser problème.

M. GERARD M. : Je suis favorable à ce projet, à condition que le Budget de Fonctionnement mis en place soit utilisé de façon optimale.

LE MAIRE : Notre volonté est précisément d'animer les grands écarts où il y a une forte concentration de population. Nous avons choisi d'implanter un Centre Socioculturel à la Bretagne et à la Montagne, parce que ces quartiers sont appelés à connaître un fort développement démographique.

M. BOX D. : Nous sommes d'accord sur le principe.

Le coût de l'opération au mètre carré me semble relativement raisonnable. Mais, j'aimerais savoir quel est l'équipement véritable. Ce Centre Socioculturel peut constituer un pôle attractif. Mais, ce n'est pas une raison pour "perdre le nord".

LE MAIRE : Vous êtes dans un grand jour, aujourd'hui.

M. ARMOUDOM G. : Vous avez du magnétisme.

LE MAIRE : Vous voyez que "l'envol" est communicatif, contagieux.

M. GERARD M. : Regardez derrière vous, et vous verrez que "l'envol" est complètement "bouché" maintenant.

LE MAIRE : Regardez sur votre gauche de temps en temps.

(Rires).

Y a-t-il d'autres questions ? Non.

Oppositions ? Non. Abstentions ? Non. Pour ? Ensemble des Conseillers Municipaux présents.

Le rapport est adopté à l'UNANIMITE.

*

*

*